



15 avril 2021
Communiqué de presse

Victoire pour les défenseurs d'une pêche durable ! La Cour de justice de l'Union Européenne rejette le recours des Pays-Bas sur la pêche électrique

En 2019, le Parlement européen a interdit le recours à la pêche électrique, une méthode destructrice des écosystèmes marins, très décriée par les associations et ONG qui luttent pour la protection des océans.

Cette victoire a été durement arrachée au vu d'une intense campagne de lobbying, notamment menée par les Pays-Bas, en faveur de cette méthode polluante et dangereuse pour les ressources halieutiques. Une lutte portée par le député européen Younous Omarjee, actuellement président de la commission du développement régional au Parlement européen.

"Cette pêche barbare n'a plus d'avenir en Europe. C'est une victoire pour l'environnement et les pêcheurs artisans, en juillet 2021 la pêche électrique sera interdite en Europe, et la France est autorisée à prendre des mesures immédiates pour interdire la pêche électrique dans ses eaux territoriales ce que je l'appelle à faire immédiatement, j'y serais attentif."

Mais depuis cette décision européenne historique, les Pays-Bas ont continué leurs assauts pour la faire autoriser de nouveau, déposant notamment un recours à la Cour de Justice de l'Union Européenne, outrepassant sans réserve une décision démocratique, et tentant de faire parler d'obscures études scientifiques prônant les bienfaits de cette pêche.

Aujourd'hui, la Cour de Justice a rendu son verdict et vient appuyer la décision du Parlement européen de 2019 : la pêche électrique demeurera interdite dans les eaux européennes ! Une victoire pour les défenseurs des océans et de leurs ressources halieutiques déjà fragilisées par les nombreuses activités humaines.

La délégation France Insoumise félicite le rejet de ce recours qui vient appuyer la démarche législative des élu.es et respecte leurs décisions ! Nos mers et océans sont l'un des piliers de toute vie sur Terre, il nous faut tout mettre en œuvre pour les protéger, et respecter nos objectifs européens et internationaux en matière de lutte contre le réchauffement climatique !

La délégation France insoumise au Parlement européen

Contacts presse :

Loan Ego : +33 6 43 42 09 53 / loan.ego@europarl.europa.eu